

FinancesT 02 386 05 31 | F 02 386 02 50
finances@braine-lalleud.be

**Rapport au Conseil communal
au sujet du budget de l'exercice 2017
Séance du 19.12.2016**

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Le projet de budget pour l'exercice 2017 se clôture à l'ordinaire par un boni cumulé de **10.455.908,89 €** et par un boni à l'exercice propre de **181.185,58 €**.

Les tendances du budget 2017 aux services ordinaire et extraordinaire se présentent comme suit :

A. BUDGET ORDINAIRE

1. DÉPENSES

Dépenses	Compte 2015	Budget Initial 2016	Budget initial 2017	BI 17 / BI 16
Personnel	17.174.983,37	16.769.625,14	17.004.998,38	1,40%
Fonctionnement	7.615.817,20	8.409.267,85	8.503.495,11	1,12%
Transferts	10.719.665,35	10.732.011,57	11.083.541,90	3,28%
Dette	6.400.476,98	6.538.518,78	6.711.410,77	2,64%
Prélèvements	1.750.000,00	0	0	
Total (exercice propre)	43.660.942,90	42.449.423,34	43.303.446,16	2,01%
Exercices antérieurs	879.412,40	50.520,13	312.117,65	
Prélèvements	500.000,00	0,00	600.000,00	
Total général	45.040.355,30	42.499.943,47	44.215.563,81	

Comme l'indique le tableau ci-dessus, le total des dépenses s'élève à 43.303.446 €.

1.1. PERSONNEL

Les dépenses brutes de personnel (+ 1,4 %, soit + 235.000 €) résultent de plusieurs facteurs :

- un index sur 3 mois (soit 0,5 %) suite aux dernières prévisions du bureau fédéral du Plan ;
- le plan d'embauche prévu en 2017 (joint en annexe).

1.2. FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement, en augmentation de 1,12 % (94.000 €) par rapport au budget initial de 2016, sont influencées principalement par :

- Entretien de la voirie/rond-point : + 190.000 € (code éco. 140) ;
- Propreté publique : + 110.000 € (code fct 876) ;
- Informatique : + 30.000 € (code éco. 123-13) ;
- Mission d'assistance informatique : + 40.000 € (art. 104/123-06) ;

Maintien d'un crédit tourisme lié au Bicentenaire pour un montant de 85.000 €.

Notons la disparition des dépenses de fonctionnement du SRI à l'exception des charges liées au bâtiment qui reste en notre possession (15.000 €).

1.3. TRANSFERTS

Elles sont globalement maîtrisées grâce aux efforts conjugués du CPAS (+1,74%) et de la ZP (+1,5%) qui ont pu contenir l'augmentation de leur dotation. L'intervention de la dotation communale dans le déficit de la ZSBW, par contre, a dû sensiblement augmenter (+18,22 %, soit 260.000 €).

	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Dotation au CPAS	3.755.520,00	3.755.520,00	3.820.862,00
Dotation à la Zone de Police 5273	4.700.000,00	4.700.000,00	4.770.500,00
Intervention déficit ZSBW	1.424.803,50	1.422.818,69	1.681.998,46

L'ensemble des subsides aux associations sont reprises dans le tableau annexe pour un montant de 377.481 €. La liste à approuver est reprise in extenso en annexe du présent projet de budget. Enfin, l'intervention dans le déficit des fabriques d'église s'élève à 174.000 €.

1.4. DETTE

Les charges d'emprunts n'augmentent pas pour le moment, étant entendu que les dépenses sont préfinancées par la trésorerie communale afin d'éviter des charges inutiles.

Les dépenses de dettes tiennent compte des charges d'emprunts qui doivent être encore contractés pour financer le programme d'investissements 2015/2016 ainsi que les charges des nouveaux emprunts 2017 prévus au service extraordinaire du présent budget (*Voir annexes 5 et 6 du budget*), dont la piscine. Le tableau d'évolution de la dette est joint en annexe.

1.5. EXERCICES ANTERIEURS ET PRELEVEMENT

Un prélèvement de 600.000 € sur le boni cumulé a été affecté pour financer les petits projets extraordinaires afin de ne pas recourir à l'emprunt.

2. RECETTES

A l'exercice propre, vous noterez que les recettes augmentent de 920.000 € par rapport au budget initial 2016.

Recettes	Compte 2015	Budget Initial 2016	Budget initial 2017	BI 17 / BI 16
Prestations	2.437.740,16	2.715.731,09	2.917.319,42	7,42%
Transferts	37.004.133,30	38.549.882,28	38.959.850,32	1,06%
Dette	3.575.982,55	1.298.699,00	1.307.462,00	0,67%
Prélèvements/Provisions	0,00	0,00	300.000,00	
Total (exercice propre)	43.017.856,01	42.564.312,37	43.484.631,74	2,16%
Exercices antérieurs	11.453.724,20	8.799.013,70	11.176.840,96	
Prélèvements	781,16	10.000,00	10.000,00	
Total général	54.472.361,37	51.373.326,07	54.671.472,70	

2.1. PRESTATIONS

Ces recettes augmentent de 7,4 % pour un montant global de 2.917.000 €.

Les principales variations par rapport au budget initial 2016 sont les suivantes :

A noter que les redevances voiries « électricité et gaz », d'un montant de 686.000 €, doivent, depuis 2016, être comptabilisées en prestations alors qu'avant, elles étaient intégrées aux dividendes Sedifin.

Les autres recettes de prestations concernent, comme l'an dernier, la location de patrimoine (466.000 €), l'intervention des parents dans les repas scolaires (150.000 €), les crèches et maisons d'accueil (624.000 €), et les stages (40.000 €) et la refacturation des frais liés à la RFI (323.000 €).

2.2. TRANSFERTS

Cette année encore, la fiscalité reste inchangée en matière d'additionnels IPP et PI. L'impact de la diminution de la dotation communale se fait quant à lui toujours ressentir (-326.000 €).

Article	Libelle	Compte 2015	Budget initial 2016	Budget 2017	
040/371-01	PRECOMPTE IMMOBILIER	11.526.838,72 €	11.837.735,66 €	12.332.261,65 €	494.525,99 €
040/372-01	Taxe additionnelle IPP	10.989.623,49 €	12.152.599,58 €	11.958.831,54 €	-193.768,04 €
040/373-01	Taxe additionnelle auto	526.147,34 €	496.535,67 €	555.108,75 €	58.573,08 €
04002/377-01	Taxes additionnelles RW pylones	0,00 €	224.000,00 €	224.000,00 €	0,00 €
Somme		23.042.609,55 €	24.710.870,91 €	25.070.201,94 €	359.331,03 €

La majeure partie des recettes de transferts est alimentée par le produit des additionnels :

- la prévision de recettes de la taxe additionnelle IPP 2016 est intégrée dans le présent budget au niveau du tableau de synthèse. Cette ré-estimation positive fait donc déjà partie du résultat budgétaire présumé de l'année 2016 intégré en exercice antérieur dans le budget 2017.

- la prévision de recettes liée au PI est calculée conformément au prescrit de la circulaire budgétaire. Cela permet de prévoir une augmentation de l'ordre de 494.000 €.

- les prévisions en matière de taxes « locales » augmentent de 228.000 € malgré l'arrêt de l'exploitation du CET (200.000 € au budget initial 2016). Il faut pointer l'amélioration du rendement des taxes liées aux renseignements notaires (+ 80.000 €) et les spectacles et divertissements (+ 350.000 €).

Les autres recettes de transferts n'appellent pas de commentaire particulier.

2.3. DETTE

Il s'agit principalement des dividendes énergies (Sedifin).

2.4. PROVISIONS

Un montant de 300.000 € a été prélevé de la provision constituée pour la diminution de recettes fiscales. Il se justifie par l'arrêt de la taxe CET et par la diminution des recettes additionnels IPP (impact Tax shift).

B. BUDGET EXTRAORDINAIRE

Le montant total des investissements prévus au budget extraordinaire est de **20.278.923,59 €** pour l'exercice 2017. Le résultat budgétaire pour le service extraordinaire se clôture à l'équilibre.

Je vous propose de consulter l'annexe 5 du budget qui reprend de manière exhaustive l'ensemble des projets d'investissements.

Néanmoins, parmi les projets, il convient de mentionner l'investissement phare qu'est la piscine sur le site du Paradis. Le montant total du marché estimé, soit 14.053.000,00 €, est prévu comme le prescrit tant le RGCC que la circulaire budgétaire.

Notons que la part reste belle pour d'autres projets notamment les modes doux (voiries), la fin des aménagements du NCA, les plaines de jeux ainsi que le plan Cigogne (extension des crèches).

N°	Projet	Montant
20120163	NCA - Aménagement des zones de parkings	180.000,00
20120163	NCA - Signalétique, nettoyage façade, etc.	177.000,00
20120163	NCA - Gestion des files d'attente + data center lot 5 + Photocopieurs + gestion pointage	212.000,00
20160009	Tourne à droite Mont St Pont - acquisition	200.000,00
20160009	Tourne à droite Mont St Pont - aménagement	124.500,00
20160017	Boulevard de l'Europe	280.000,00
20160021	Avenue Albert 1er, Pont courbe, Commissariat, St Sébastien	170.000,00
20160100	Modes doux vers NCA - Avenue du Japon	235.000,00
20170014	Asphaltage : Petites réparations	150.000,00
20170015	Trottoirs - Route du Lion (entre Reine Astrid et Av. de la Paix)	300.000,00
20170016	Grosses réparations voiries Trottoirs	250.000,00
20170017	Aménagements de sécurité (Commission de circulation dont écoles)	150.000,00
20170018	Liaison rue au Gué vers Zit Paradis	200.000,00
-20170021	FEDER - Acquisition de terrains + Construction passerelle ligne 115	600.000,00
-20160047	Infrasports Cheneau	100.000,00
-20110146	Construction piscine + équipement PMR	14.053.000,00
-20170060	Terrain(s) tennis	118.330,00
-20160083	Extension - Projet Cigogne III (18 à 24 lits) - La Ribambelle	272.250,00
-20160088	Extension - Projet Cigogne III Les P'tits Dragons	189.300,00
20170086	Route de Piraumont - Pose d'égouts	400.000,00
20170016	Egouts - Grosses réparations	200.000,00
	Total des crédits de dépenses des principaux projets	18.561.380,00

Sur l'ensemble des investissements de 20.278.923 €, 8.858.096 € sont financés sur emprunts « part propre », soit 43,7 %. Les fonds propres – FRE (37,2 %) et les subsides (plus de 19 %) complètent les sources de financement du programme extraordinaire 2017.

La Commune a pu conserver sa capacité à emprunter, ce qui nous permet de respecter les normes en matière de balises d'investissements.

C. TABLEAU DE BORD PROSPECTIF

Cette année, nous vous présentons un tableau de bord prospectif 2018-2022 destiné à piloter l'évolution future des finances communales. Les paramètres repris sont ceux recommandés par l'autorité de tutelle dans la circulaire budgétaire du 30.06.2016.

Quelques légères adaptations, spécifiques à la situation de Braine-l'Alleud, y sont apportées, notamment par rapport aux charges de dettes. Vous constaterez que les exercices propres et cumulés restent à l'équilibre. Vous pouvez consulter le détail de ce « TBP » en annexe 18 du budget.

Au vu de ce qui précède, je vous invite, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, à voter le présent budget tel qu'il vous est présenté.

Braine-l'Alleud, le 28 novembre 2016

Sophie MARCOUX,


Echevine des Finances.